



La santé pour le mieux-être des enfants et des jeunes





Au nom de notre association, la Direction Générale est heureuse de vous présenter le projet collectif des établissements de notre association qui accueillent dans 17 sites de consultations, les enfants, les jeunes et les familles du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis.

Cette brochure poursuit un double objectif :
- faire connaître notre offre de soins, nos engagements et le droit des personnes
- améliorer et adapter les soins aux réalités des enfants, de leurs familles et des différentes institutions qui les accompagnent.

En vous remerciant de nous faire savoir vos suggestions et vos critiques, vous contribuerez ainsi à notre démarche collaborative et continue d'amélioration de la qualité.

Didier Malhomme
Directeur Général Adjoint
Directeur du pôle CMPP/CMP/BAPU

directiongenerale@dapsi.fr



à qui s'adressent nos consultations?



Tous les enfants, adolescents et jeunes adultes, entre 0 et 20 ans

leurs familles et leurs proches



L'enfant, reçu sous la responsabilité d'un médecin psychiatre

- sur simple demande de la famille
- sur le conseil de son établissement scolaire
- toute institution de proximité



L'étudiant majeur qui en fait la demande



45 années de soins de santé et d'accompagnement des enfants

**17 sites
15 CMPP
2 CMP
3 BAPU**

3808 enfants

53000 actes annuels

180 salariés (115 ETP)

9 Millions d'euros de budget annuel





POUR QUI ?

- Le CMPP est un lieu de consultations et de soins pour les **enfants et adolescents de la naissance à 20 ans**
- Notre équipe pluridisciplinaire vous accueille en entretien avec votre enfant.

POURQUOI?

- L'enfant rencontre des difficultés :**
- dans son développement
 - avec les apprentissages
 - dans les relations avec son entourage
 - dans des situations qui peuvent être sources de souffrance ou d'inquiétude pour lui-même et pour sa famille
 - Prise en charge ambulatoire

COMMENT ?

- **Accueil :** au secrétariat par téléphone ou sur place
- **La secrétaire** accueille les familles, assure le suivi administratif du dossier et reste disponible pour répondre à toute question à ce sujet

CONDITIONS

PRISE EN CHARGE 100%
En effet, les soins sont pris en charge à 100% par les caisses de sécurité sociale, ce qui dispense de l'avance des frais.

- Important :**
- apporter lors du premier rendez-vous une attestation d'affiliation à la sécurité sociale à jour
 - Attestation Carte Vitale de moins de 3 mois.



POUR QUI ?

- Dans un CMP vous retrouverez les services proposés en CMPP : **lieux de consultation et de soins pour les enfants et adolescents de la naissance à 20 ans avec les spécificités suivantes :**
- L'équipe médicale est renforcée par des infirmiers et des éducateurs

POURQUOI?

- L'enfant rencontre des difficultés :**
- dans son développement
 - avec les apprentissages
 - dans les relations avec son entourage
 - dans des situations qui peuvent être sources de souffrance ou d'inquiétude pour lui-même et pour sa famille

Le CMP, service public des Hôpitaux, propose également :

- Accueil d'urgence
- Suivi ambulatoire en complément d'un parcours d'hospitalisation

COMMENT ?

- **Accueil :** au secrétariat par téléphone ou sur place
- **La secrétaire** accueille les familles, assure le suivi administratif du dossier et reste disponible pour répondre à toute question à ce sujet

CONDITIONS

PRISE EN CHARGE 100% SANS CARTE VITALE, LES CMP SONT SECTORISÉS

La Carte Vitale n'est pas nécessaire pour l'accès aux services des CMP.



POUR QUI ?

- Le BAPU reçoit des **étudiants** souhaitant une aide psychologique jusqu'à 25 ans.

POURQUOI?

- Pour faire face à des situations de mal-être, stress face aux examens, difficultés relationnelles, isolement, **nous proposons :**
- Des consultations thérapeutiques
 - Des psychothérapies individuelles d'orientation analytique
 - Des entretiens avec un médecin psychiatre
 - Eventuellement des entretiens familiaux
 - Si besoin une aide peut être proposée en orthophonie

COMMENT ?

- **Accueil :** l'étudiant s'adresse directement au secrétariat pour prendre rendez-vous.
- Les premiers entretiens assurés par un psychiatre ou un psychologue permettent d'entendre la demande de l'étudiant et de préciser l'éventuelle orientation thérapeutique à donner.
- La démarche est confidentielle.

CONDITIONS

- PRISE EN CHARGE 100%**
Libre choix du centre le plus proche de vos activités
- Attestation Sécurité Sociale des Étudiants obligatoire (LMDE ou SMEREP)

CMPP, BAPU ou CMP, comment choisir son établissement ?



Les enfants accompagnés de leurs familles seront accueillis dans les CMPP ou CMP selon les cas



Les jeunes adultes étudiants sont accueillis dans les BAPU

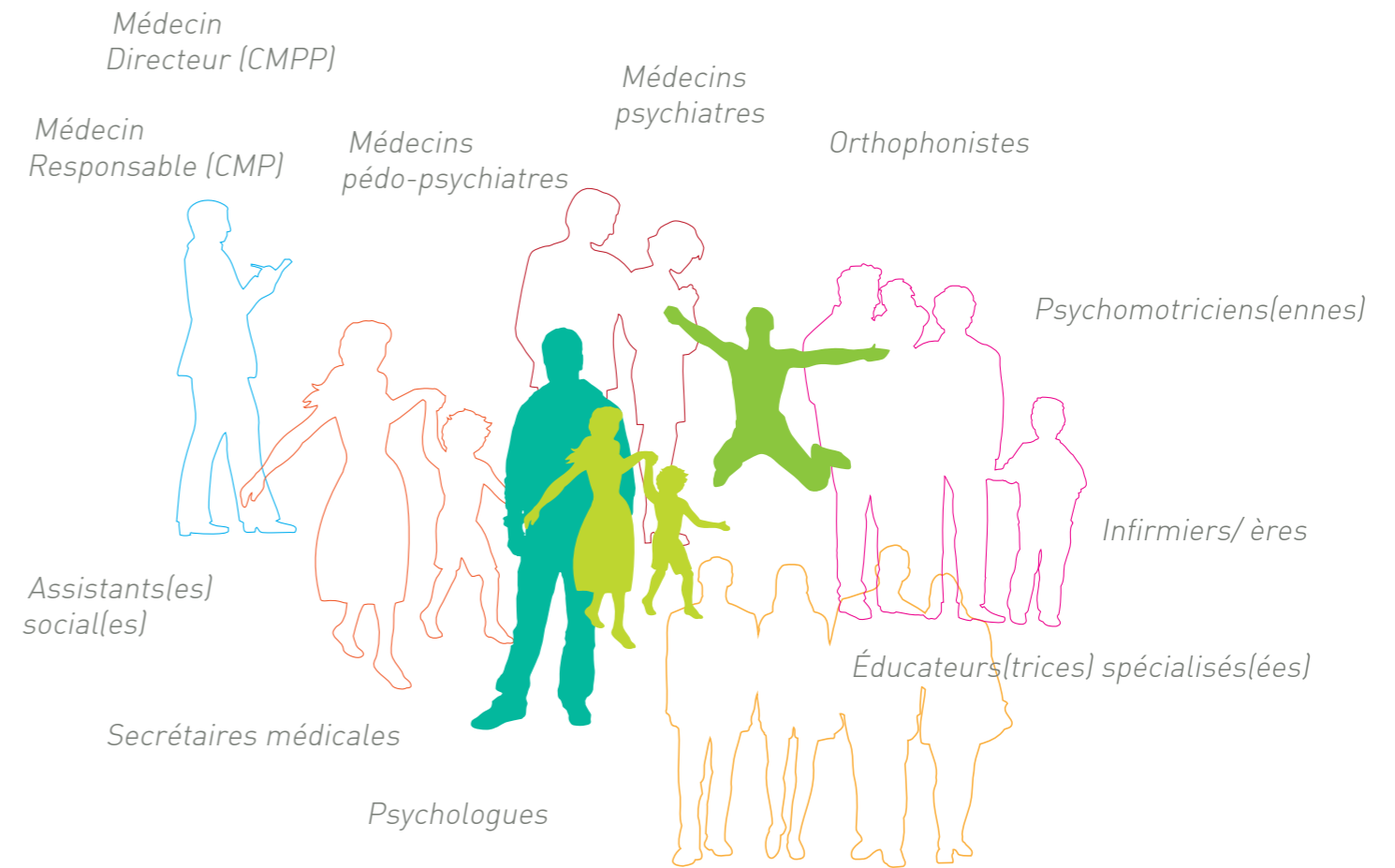
L'APSI, à vos côtés.

Nous sommes à votre disposition pour aider, soutenir, soigner l'enfant ou le jeune adulte, tout en restant vigilants à son insertion dans son milieu familial, scolaire, universitaire, professionnel ou social.



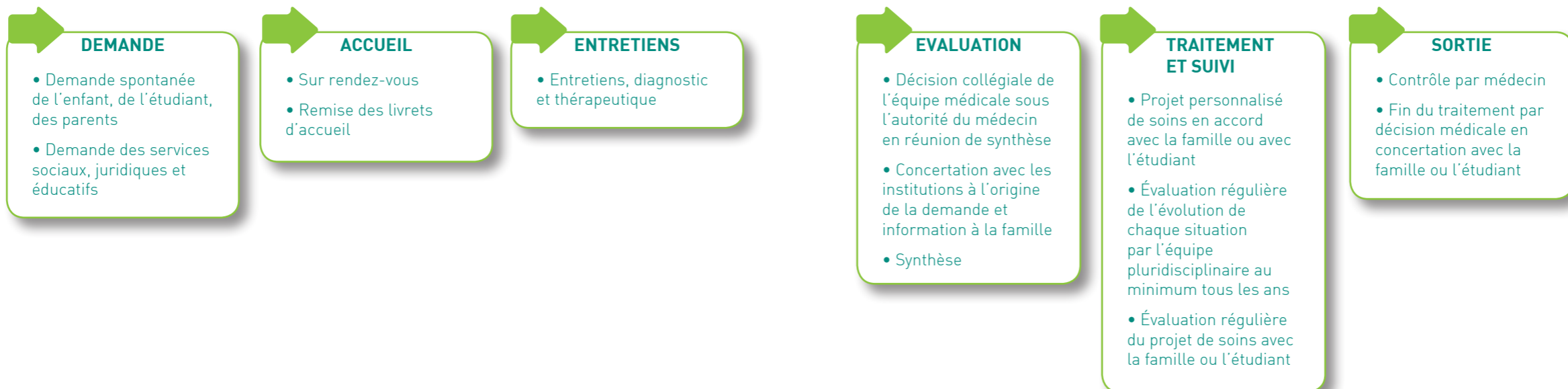
Une offre diversifiée et adaptée

- Une **diversité de prise en charge** sur les plans médical, thérapeutique, pédagogique et social.
- Un **suivi individualisé** : Psychothérapie, aide psychomotrice, rééducation orthophonique, psychodrame ou thérapie de relaxation...
- **Prise en compte de l'environnement** familial, scolaire et social par nos équipes
- Un **accueil par des secrétaires** médico-sociales qualifiées et expérimentées



Une équipe pluridisciplinaire

Le parcours patient



ACCUEIL ADMINISTRATIF

Dans tous nos établissements, la charte des droits et libertés de la personne accueillie est remise par le secrétariat à la famille ou à l'étudiant avec le livret d'accueil, ainsi que le règlement de fonctionnement.

Pour prendre un premier rendez-vous, la famille s'adresse directement au secrétariat par téléphone ou à l'accueil de nos établissements.

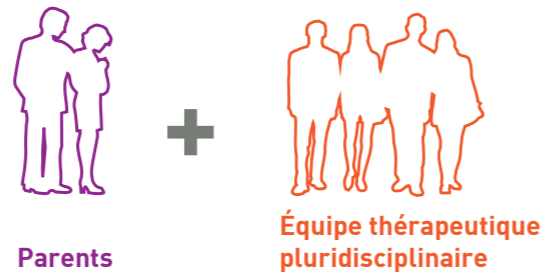
La secrétaire assure le suivi administratif du dossier et reste disponible pour répondre à toute vos questions administratives.

Concernant les CMPP/BAPU, il est important d'apporter lors du premier rendez-vous une attestation d'affiliation à la sécurité sociale à jour et par la suite de signaler tout changement de situation. En effet, les soins sont pris en charge à 100% par les caisses de sécurité sociale, ce qui dispense de l'avance des frais.

Les clés de la réussite



L'alliance thérapeutique



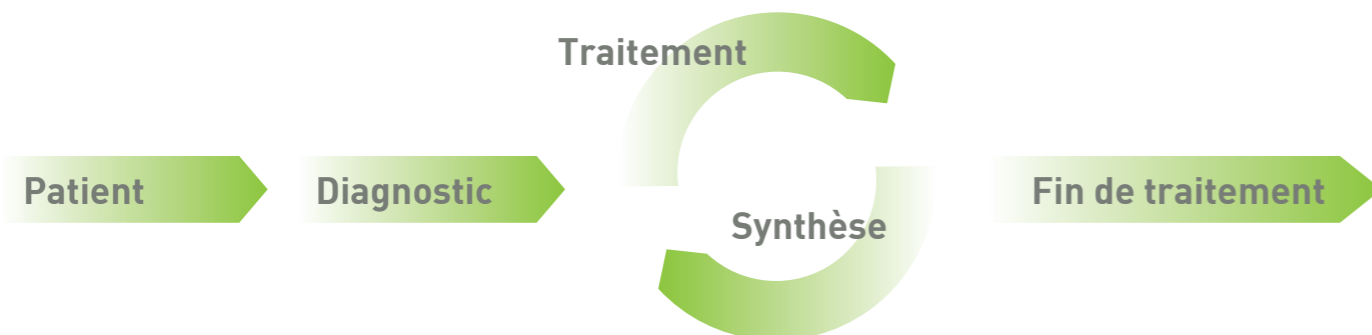
Les parents jouent un rôle important tout au long du parcours de l'enfant. Ils doivent être demandeurs des services de nos accompagnements ou soins. Ils doivent être partie prenante de l'accompagnement, ce qui constitue la clé fondamentale de la réussite de tout traitement. Notre équipe met en place un véritable **pacte de paroles** qui engage la famille ou l'étudiant.

Une équipe médicale et paramédicale d'envergure

L'APSI est constituée de 180 professionnels dont 150 personnels médicaux et paramédicaux diplômés et qualifiés. Pour offrir toujours les traitements les plus efficaces, nos médecins et personnels paramédicaux suivent un programme approprié de formation professionnelle continue.

CMPP, CMP et BAPU, des équipes dirigées par des médecins, des solutions adaptées à chaque patient.

Le projet thérapeutique personnalisé



Une démarche éthique

Notre association a mis en place un **projet institutionnel** qui décrit son fonctionnement. Il est le garant de notre éthique, du respect des droits de nos patients ; il constitue notre engagement pour offrir les meilleurs soins possibles.



DIAGNOSTIC ET SYNTHÈSE



Un suivi personnalisé

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

DÉMARCHE THÉRAPEUTIQUE

SUIVI SOCIAL



Soutien aux apprentissages par les professionnels paramédicaux

Soins psychologiques et médicaux

Aide administrative et sociale à la famille



Famille



Patient

Expérience

Équipe médicale pluridisciplinaire

Éthique associative, projet institutionnel

Des personnels soignants diplômés et qualifiés

Traitement sous autorité médicale

Traitements adaptés

Des centres de proximité

Suivi dans le temps

Famille et équipe médicale au service de la santé de l'enfant



45 ans au service
de la santé et
de la socialisation
dans le Val-de-Marne

Excellence de la qualité des soins

La synergie des compétences

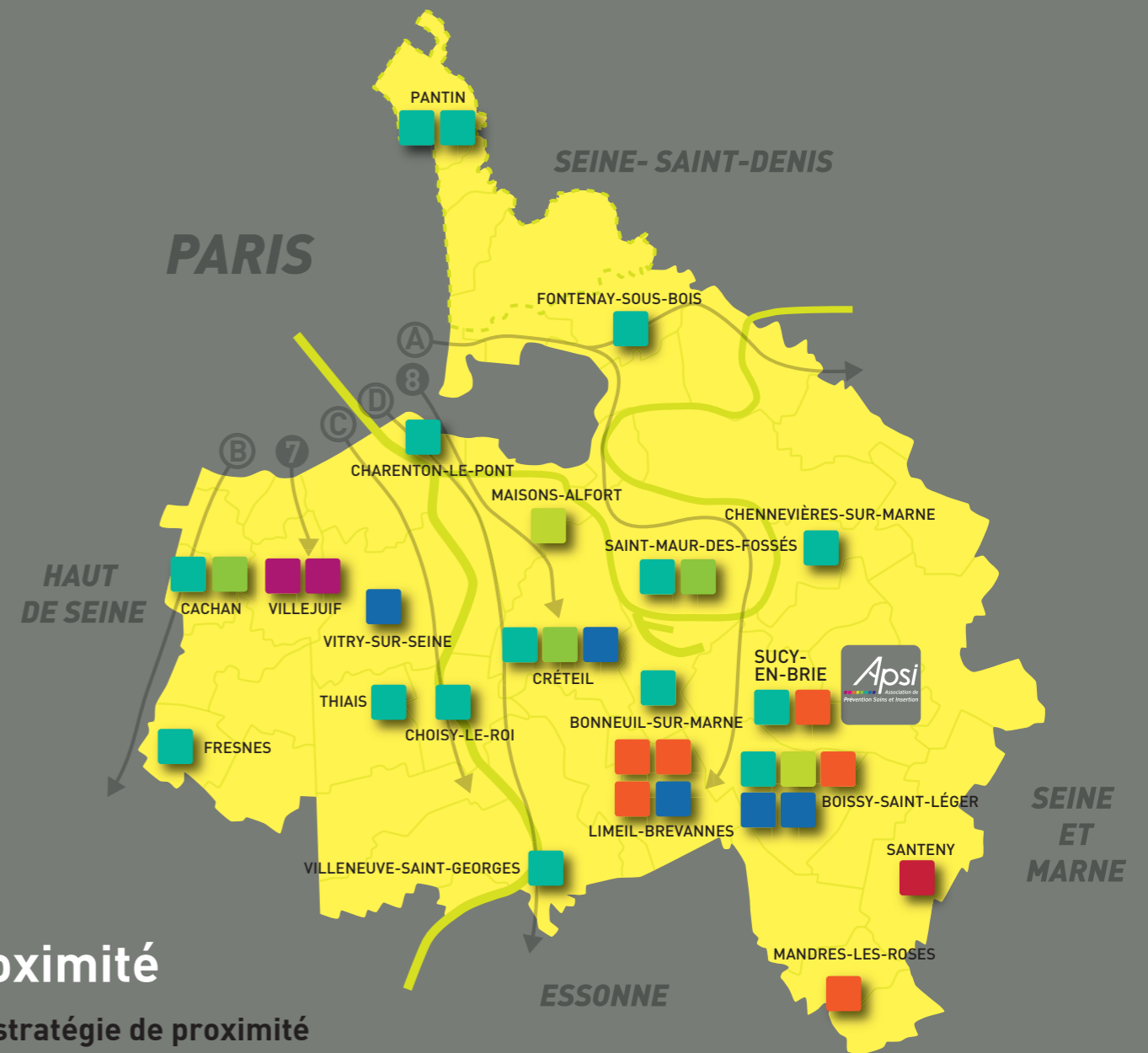
Nous nous appuyons sur la complémentarité et le professionnalisme de nos équipes. **Nous sommes en mesure de proposer le traitement le plus adapté pour chaque patient.** Ces équipes travaillent en concertation régulière avec la direction générale.

Formation continue et débats ouverts avec les usagers

Nos équipes bénéficient d'une formation continue permanente. En parallèle de la formation en interne, nous avons mis en place des formations collectives, ainsi que des débats ouverts avec nos partenaires institutionnels et les représentants de nos usagers.

Publications professionnelles

Les praticiens de l'APSI, enseignants, chercheurs, directeurs de formations, publient également des articles et ouvrages spécialisés de référence.



Proximité

Une stratégie de proximité et de facilité d'accès

- La **présence sur le territoire** des centres CMPP/BAPU/CMP nous permet d'offrir un **soin de proximité, ambulatoire**.
- Nous disposons de 17 centres répartis sur un territoire concentré, proches des transports publics et faciles d'accès.

Un réseau de partenaires sur les départements du Val-de-Marne et de Seine-Saint-Denis

Nous avons mis en place des relations de confiance avec les acteurs locaux :

- Prise en charge par les caisses de sécurité sociale.
- Conventions avec des établissements spécialisés.

Complémentarité

■ 15 CMPP, ■ 3 BAPU, ■ 2 CMP

■ 1 ESAT

Etablissement Service d'Aide par le Travail

■ LE RELAIS 94

Dispositif d'insertion par le logement

■ 2 FAM

Foyer d'accueil médicalisé pour adultes

■ 1 ITEP, 2 SESSAD

Institut Thérapeutique Educatif & Pédagogique et Services d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile, pour le soin et l'accompagnement des adolescents

Apsi

Association de
Prévention Soins et Insertion



Direction des pôles CMPP/CMP/BAPU

1, rue de l'Yser

94 370 Sucy-en-Brie

Tél.: 01 56 74 21 00

www.apsi.fr
www.bapu94.com